

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	CUSTINE	Numéro	14U8
Adresse du site	8, rue Nicolet	Hauteur	R+6 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	06/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/11/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	25/01/2021
Historique et contexte	Dossier précédent validée à la CCTM du 06/11/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement de trois des quatre antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0° , 120° et 240° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	2° à 11°
Estimation	0° <5V/m ; 120° <5V/m ; 240° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

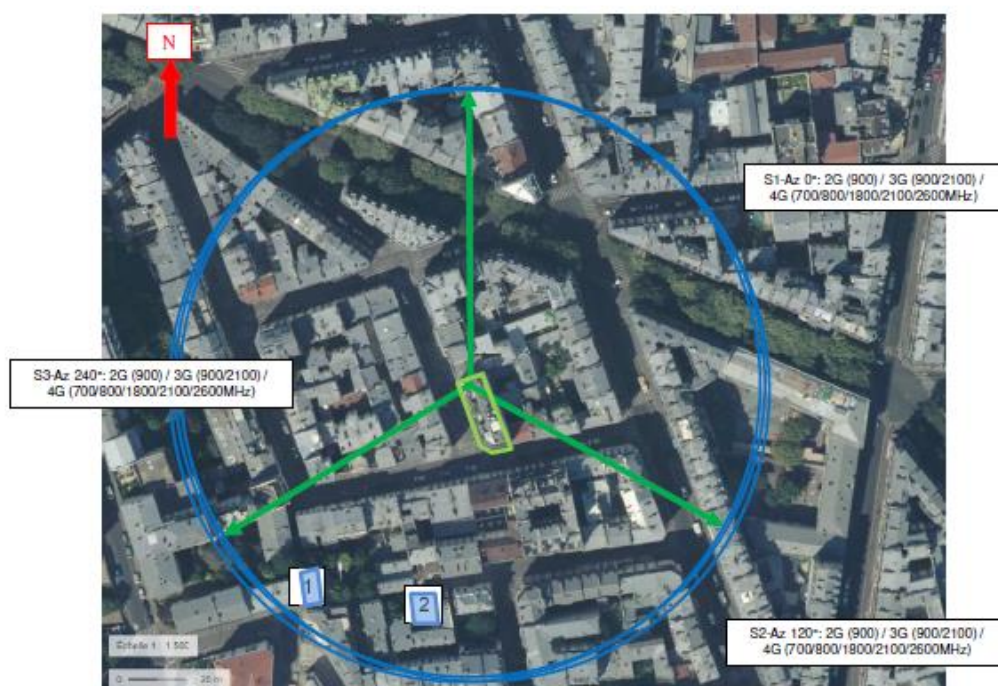
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.		
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.		
Hauteur antennes/sol	27,25 m pour les antennes actives 28,90 m pour les antennes inactives		

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Crèche Marcel Bleustein-Blanchet	20 rue du Chevalier 75018	R+0 3m	NON	85m	<1
2-Accueil Valentina Fernandez Roldan	7 rue Léon Frot 75011	R+0 3m	NON	83m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.50 m	16.50 m	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE
Non visibles

Etat projeté :



Antennes ORANGE
Non visibles

Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

